
- Communiqué de presse

Syndicat SUD SANTE SOLIDAIRES

de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris

La sécurité des soins à un prix !

Contact :

Marie Christine FARARIK

Téléphone : 01 45 59 35 01

Fax: 01 45 59 38 02

sudsante.aphp@sap.ap-hop-paris.fr

Le syndicat SUD Santé tient à protester vivement à propos de la garde à vue d'une infirmière de l'hôpital Saint Vincent de Paul à la suite du décès d'un enfant.

L'infirmière avait reconnu avoir commis une erreur dans une injection et en avait immédiatement alerté son supérieur.

Bien évidemment, la communauté hospitalière dans son ensemble s'associe à l'immense détresse des parents qui ont dû faire face à la mort de leur enfant.

Par contre, ce qui paraît disproportionné, c'est la mise en examen de l'infirmière alors que les faits étaient connus et reconnus. Cette en garde à vue risque ainsi d'aboutir au quotidien, à faire taire les erreurs, de peur d'être mis en cause, rendant de fait, presque impossible leur correction.

C'est aussi le message envoyé aux personnels soignants, qui œuvrent tous les jours, fériés ou non, dimanche ou non, dans des conditions difficiles, qui nous inquiète.

Accepter de travailler en sous effectif, en cumulant ses repos expose les soignants à être mis en garde à vue, puis jugés et enfin condamnés.

Le nombre de jours à récupérer cumulés sur l'AP-HP s'élève à l'équivalent de 1200 agents.

Des erreurs sont toujours possible, mais dans nos métiers, elles peuvent malheureusement avoir des conséquences catastrophiques comme dans le cas de cet enfant.

Aussi, il faut entendre que nous ne pouvons pas raisonner au niveau de l'hôpital comme dans une usine de conserves. L'hôpital-entreprise est une hérésie, il faut y mettre un terme.

S'il doit y avoir des mises en examen, ce serait plutôt du côté de ceux qui nous demandent de toujours faire plus avec moins.

Depuis plusieurs mois, les syndicats de l'AP-HP dénoncent les conditions de travail des salariés. Un danger grave et imminent a même été déposé auprès de l'inspecteur du travail. Tous les bilans sociaux montrent une augmentation des maladies professionnelles, des arrêts de travail, des pathologies au travail.

Nous venons de subir un plan d'économie de 240 M€ et on annonce aux personnels un autre de 300 M€ sur trois ans.

En 2008, l'AP-HP a supprimé 2600 postes dont 2000 postes d'infirmière et spécialisées.

Tous les hôpitaux publics sont en déficit à cause de la tarification à l'activité et la seule réponse apportée est la diminution des effectifs.

Le syndicat SUD Santé AP-HP appelle l'ensemble de la population à réagir contre le démantèlement des hôpitaux publics et à participer à la manifestation du samedi 24 janvier à l'initiative des collectifs de la défense de la santé.

Le 25 décembre 2008

Reproduction libre. Justificatif souhaité. 147 caractères.